


BTA option Production

Horaires des enseignements

Disciplines	Horaire-élève (horaire-programme)	Potentiel horaire enseignants pour autres activités (concertation, suivi des élèves)	Potentiel horaire de l'enseignant
Français	130 h	25 h	155 h (2)
Philosophie	60 h	10 h	70 h (2)
Langue vivante	160 h	30 h	190 h (2)
Mathématiques	110 h*	20 h	130 h* (2)
Sciences physiques	95 h*	20 h	115 h* (2)
Histoire-Géographie	105 h	20 h	125 h (2)
E.S.C.	80 h	25 h	105 h (1)
E.P.S. (dont EPUP)	165 h	30 h	195 h (1)
Sciences économiques	200 h*	40 h	240 h* (2)
Biologie	180 h*	40 h	220 h* (2)
Sciences techniques	290 h*	90 h	380 h* (2)
M.I.L.	60 h		60 h (2)

Remarques

* horaires minima, fonction du choix des modules de qualification.

(1) à ces horaires, il convient d'ajouter l'heure impartie aux activités en relation avec l'animation du milieu (60 h en EPS et 60 h en ESC). 

(2) si l'effectif est supérieur à 24 élèves, l'horaire-programme est majoré pour l'enseignant, d'au moins 30%, afin de permettre les travaux de groupes.

Ce seuil est ramené à 15 élèves pour les enseignements pratiques professionnels.

Le coordinateur bénéficie d'une décharge horaire d'1 h 30 par semaine et par classe.